

Rapport sur les Comptes administratifs 2021



Conseil Municipal du 28 mars 2022

PREAMBULE

L'article L2313-1 du CGCT prévoit une note sur la réalisation des comptes administratifs de la commune présentés, débattus et votés en conseil municipal : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

La présentation prévue au précédent alinéa **ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires** de l'exercice prévu à l'article L. 2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L. 2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent.

SOMMAIRE

1/ Compte administratif du budget principal

1-1 Section de fonctionnement

1-1.1 Recettes

1-1.2 Dépenses

1-2 Section d'investissement

1-2.1 Recettes

1-2.2 Dépenses

2/ Comptes administratifs des budgets annexes

2-1 Budget de la Régie restaurant

2-2 Budget du FRPA

2-3 Budget du FJT

2-4 Budget du Théâtre des Pénitents

1/ COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL

L'analyse du budget principal porte sur l'année 2021 avec comparaison de la prévision budgétaire et de la réalisation. La prévision budgétaire s'entend budget primitif et décisions modificatives de l'année comprises.

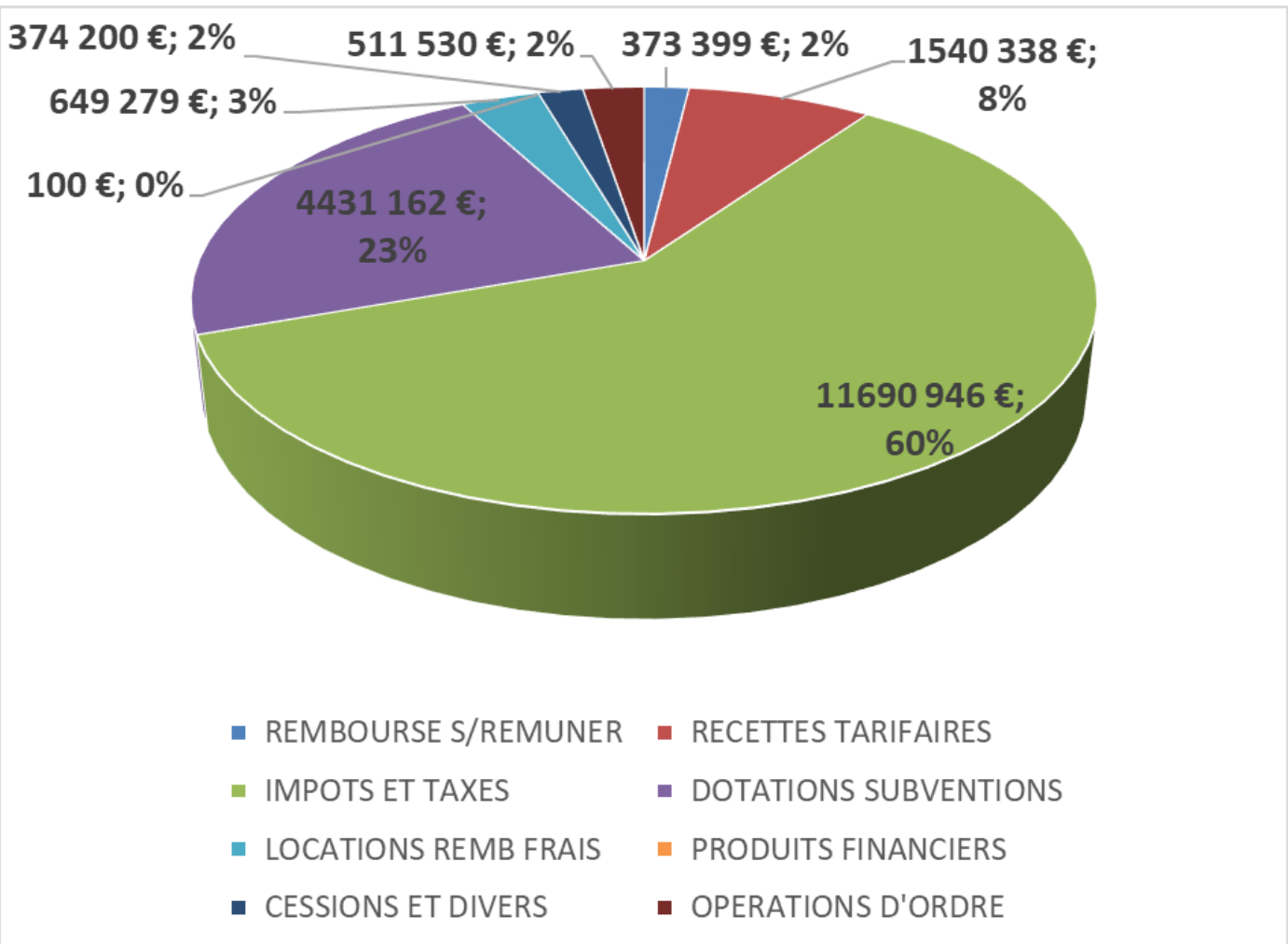
1-1 Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	Fonctionnement	Recettes	Dépenses
CA Ville	22 882 000 €	19 570 954 €	16 096 240 €

1-1-1 Recettes de fonctionnement

Les recettes totales de fonctionnement s'élèvent à 19 570 954 €. Si l'on neutralise la reprise du résultat de 2020, le montant du budget primitif s'élevait à 18 141 886 €. Par conséquent, les recettes de fonctionnement sont supérieures de 1 429 068 € à la prévision.

Libellé	Budgets 2021	CA 2021
RESULTAT FONCTION REPOR	4 740 114 €	
REMBOURSE S/REMUNER	154 000 €	373 399 €
RECETTES TARIFAIRES	1 516 000 €	1 540 338 €
IMPOTS ET TAXES	11 296 000 €	11 690 946 €
DOTATIONS SUBVENTIONS	4 130 000 €	4 431 162 €
LOCATIONS REMB FRAIS	500 886 €	649 279 €
PRODUITS FINANCIERS	0 €	100 €
CESSIONS ET DIVERS	40 000 €	374 200 €
SOUS TOTAL	22 377 000 €	19 059 424 €
OPERATIONS D'ORDRE	505 000 €	511 530 €
TOTAL	22 882 000 €	19 570 954 €



1-1-1-1 Remboursements sur rémunérations

Ce chapitre comprend deux articles comptables :

- Le compte « 6419 remboursements sur rémunérations » pour 232 204 € comprend les redevances perçues pour les agences postales, les refacturations de personnel au comité des fêtes, à la commune de Champdieu pour la police pluricommunale, la mise à disposition du conservateur du musée aux communes de Saint Just Saint Rambert et Usson, le demi-poste MJC financé par le Département et divers remboursements.
- Le compte « 6459 remboursements charges de Sécurité Sociale » s'élève à 141 194 €.

1-1-1-2 Recettes tarifaires

Les concessions cimetières s'élèvent à 40 422 € pour une prévision de 20 000 €, soit plus du double.

La reprise d'activité a entraîné une hausse des fréquentations au musée et également au camping, ce qui a pour effet une nette progression des recettes : pour le camping, recettes à 65 940 € (+ 20 940 € / à la prévision) et pour le musée, recettes à 5 968 € (+ 1 151 €). Il est de même avec les publicités dans les magazines municipaux avec pratiquement un doublement des recettes 15 210 € (prévision de 8 000 €) du fait de la publication de quatre magazines.

1-1-1-3 Impôts et taxes

L'ensemble des produits fiscaux s'élève à 11 690 946 €. Les recettes du foncier bâti et non bâti sont de 8 219 451 € pour une prévision de 8 150 000 €. Ces produits sont le résultat de la revalorisation des bases décidée par la loi de finances et non de l'augmentation des taux.

Il n'y a pas d'évolution de l'attribution de compensation à 2 145 709 € ; le FPIC à hauteur de 173 475 € est supérieur de 6 475 € à la prévision.

Les droits de place sont supérieurs de 18 044 € à la prévision et s'établissent à 115 044 € avec la reprise de l'activité commerciale.

Les droits de mutation s'élèvent à 658 028 €, niveau le plus haut jamais atteint.

1-1-1-4 Dotations et subventions

Le chapitre «Dotations-participations» s'élève à 4 431 162 € pour une prévision de 4 130 000 €. Il comprend notamment la Dotation Globale de Fonctionnement détaillée ci-dessous.

DGF	Budget primitif	Recettes
Dotation forfaitaire	1 750 000 €	1 756 249 €
Dotation Solidarité Rurale	459 000 €	472 988 €
Dotation Solidarité Urbaine	644 000 €	641 978 €
Dotation Nat. de Péréquation	431 000 €	413 788 €
TOTAL	3 284 000 €	3 285 003 €

Parmi les autres composantes de ce chapitre, les subventions pour l'occupation des gymnases de la part de la Région pour 38 171 € et du Département pour 17 610 €.

Les recettes des autres organismes pour 608 420 € regroupent les participations de la CAF, MSA pour les activités du centre de loisirs, activités, périscolaire, jardins d'enfants, contrat enfance et les activités de l'espace jeunes.

Toujours dans ce chapitre, les compensations fiscales de la taxe d'habitation et de la taxe foncière s'élèvent à 263 387 €.

1-1-1-5 Locations remboursements de frais

Il s'agit de l'ensemble des locations perçues par la ville pour un montant de 329 233 € et des recettes de participations des usagers pour 320 046 € (transports scolaires, périscolaire, centre de loisirs, jardins enfants, espace jeunes, indemnités de sinistres...).

1-1-1-6 Produits exceptionnels

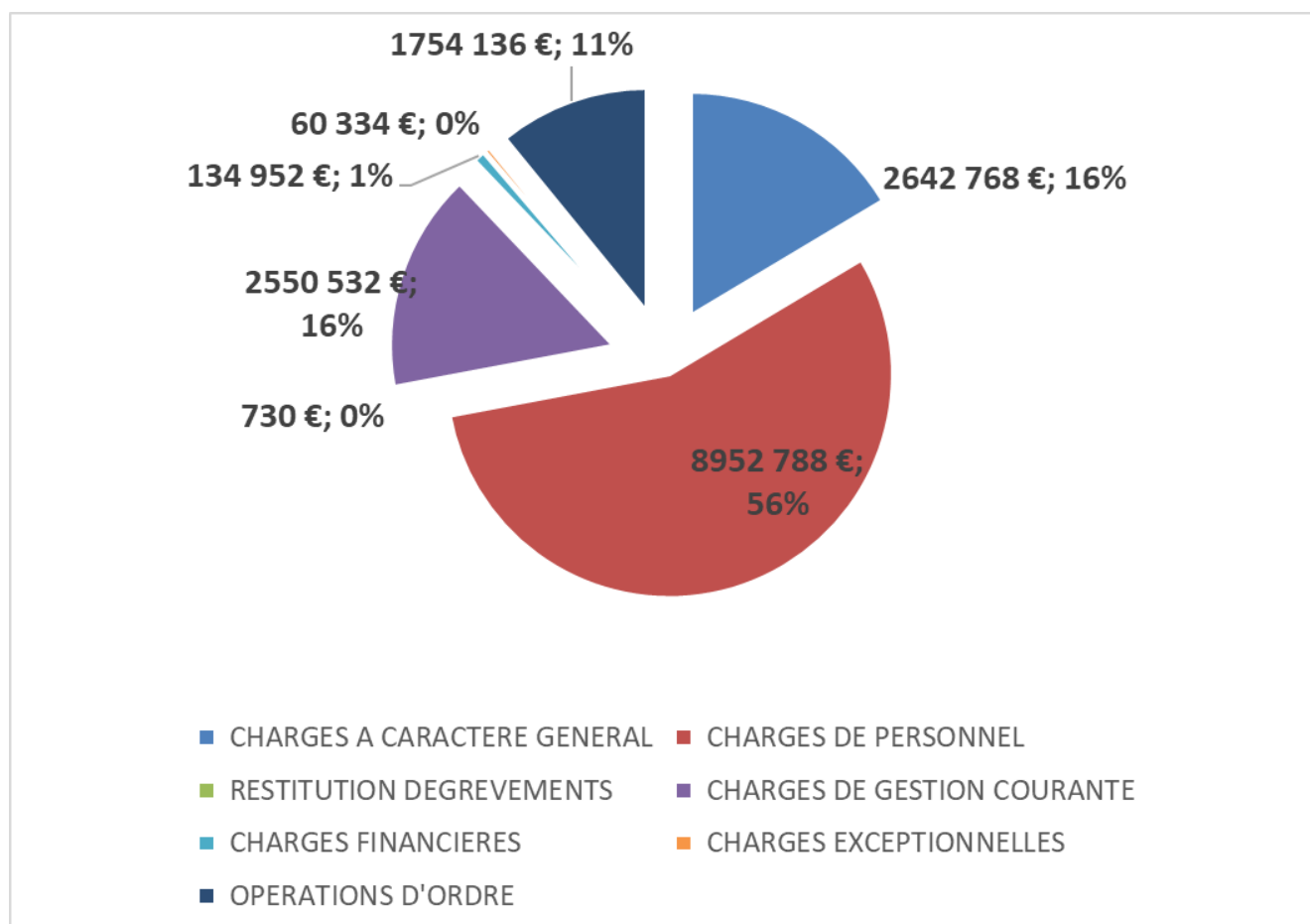
Les produits exceptionnels s'élèvent à 374 200 € dont plusieurs cessions d'immobilisations : 137 500 € concernant la vente de la maison du Culte musulman et d'une plaqueuse de chants, 135 410 € d'un terrain sur le secteur du Bouchet. Les autres produits concernent le financement d'actions pour l'espace jeunes et des régularisations de l'excédent du budget d'eau.

Le chapitre 042, chapitre d'opérations d'ordre, fait l'objet d'une recette de 511 530 € dont 487 215 € de neutralisation des dépenses liées à l'amortissement du fonds de concours voirie.

1-1-2 Dépenses de fonctionnement

Les dépenses totales de fonctionnement s'élèvent à 16 096 240 € et sont bien inférieures à la prévision budgétaire de près de 22 882 000 € dont 5 700 000 € de virement à la section d'investissement qui sont budgétés mais jamais réalisés comptablement. Ce qui ramène la prévision à 17 182 000 €

Libellé	Budgets 2021	CA 2021
CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 000 000 €	2 642 768 €
CHARGES DE PERSONNEL	8 970 000 €	8 952 788 €
RESTITUTION DEGREVEMENTS	1 000 €	730 €
CHARGES DE GESTION COURANTE	2 685 000 €	2 550 532 €
CHARGES FINANCIERES	135 000 €	134 952 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	61 000 €	60 334 €
SOUS TOTAL	14 852 000 €	14 342 104 €
OPERATIONS D'ORDRE	1 650 000 €	1 754 136 €
<i>dont dotation aux amortissements</i>	1 650 000 €	1 605 340 €
<i>dont autres opérations d'ordre</i>		148 796 €
<i>dont virement section d'investissement</i>	5 700 000 €	
Dépenses imprévues	680 000 €	
TOTAL	22 882 000 €	16 096 240 €



1-1-2-1 Charges à caractère général

Le chapitre 011, qui regroupe les frais généraux et impôts, s'élève à 2 642 768 € pour une prévision de 3 000 000 €.

Malgré la reprise d'activité, les consommations restent conformes à la prévision :

- Eau : 76 234 € soit - 40 766 € par rapport à la prévision
- Electricité : 381 703 € soit - 43 297 € par rapport à la prévision
- Chauffage : 260 594 € soit - 14 406 € par rapport à la prévision
- Carburant : 87 944 € soit + 2 944 € par rapport à la prévision
- Produits d'entretien : 38 640 € pratiquement conforme à la prévision
- Alimentation : 11 824 € soit - 824 € par rapport à la prévision
- Entretien véhicules : 72 534 € soit - 7 466 € par rapport à la prévision

Le poste « Fournitures et petits équipements » pour 70 847 € a subi une nette diminution notamment des produits liés à la pandémie.

Les postes locations immobilières et mobilières s'élèvent à 102 517 € et l'ensemble des postes d'entretien (bâtiments, matériels, véhicules, voiries et terrains) à 350 000 € pour une prévision de 366 000 €.

Les dépenses « fêtes et cérémonies », « catalogues-publications », « transports collectifs » et « affranchissement et téléphone » sont maîtrisées avec un total de 370 483 € pour une prévision de 450 000 €.

Les dépenses concernant les impôts payés par la collectivité d'un montant total de 110 964 € concernent principalement les taxes foncières pour 59 739 € et la redevance d'enlèvement des ordures ménagères pour 46 814 €.

1-1-2-2 Charges de personnel

Globalement, les dépenses s'élèvent à 8 952 788 € pour une prévision de 8 970 000 €. Aucune décision modificative n'est intervenue sur ce chapitre en cours d'année.

La reprise des activités au niveau des écoles et des gymnases a engendré une augmentation des charges de personnel.

Les charges de personnel représentent **55,60 %** des dépenses totales de fonctionnement et **47,60 %** des dépenses nettes (diminuées des refacturations aux budgets annexes, comité des fêtes, musée, centre de vaccination ...pour 1 280 602 €).

1-1-2-3 Charges de gestion courante

Les déficits des budgets annexes ont été payés au-dessus de la somme prévue (570 000 €), soit 603 000 € avec :

- FJT : 103 000 €
 - Théâtre : 450 000 €
 - FRPA : 50 000 €
- 603 000 €**

Les indemnités des élus et les charges s'élèvent à 231 698 € et les pertes sur créances sont de 10 888 €.

La subvention d'équilibre versée au budget du CCAS s'élève à 205 000 € et reste nettement dans la prévision inscrite de 307 000 €.

Les subventions aux associations s'élèvent à 1 430 561 € pour une prévision de 1 455 000 €. Le soutien aux commerçants a été effectué par le biais de la subvention versée à l'association des commerçants, Montbrison Mes Boutiks à hauteur de 40 856 €.

1-1-2-4 Charges financières

Leur montant est de 134 952 € et concernent uniquement les intérêts d'emprunts.

1-1-2-5 Charges exceptionnelles

Ce chapitre n'est pas comparable à celui de 2020 du fait de l'excédent du budget d'eau d'un montant de 1 014 325 € (en dépenses). Les charges exceptionnelles concernent des annulations de titres, des dépenses de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour 34 092 € refacturées à LFA ainsi que des régularisations diverses non significatives.

1-2 Section d'investissement

1-2-1 Recettes d'investissement

Libellé	BP 2021	CA 2021
FCTVA-TLE-RESERVE	1 383 123	1 524 162
SUBVENTIONS	2 614 556	1 376 043
EMPRUNTS	4 000 000	4 000 000
AMORTISSEMENTS	1 906 000	2 009 992
AUTOFINANCEMENT	5 700 000	
TOTAL	15 603 679	8 910 197

Les recettes totales d'investissement s'élèvent à 8 910 197 € sachant qu'il faudrait neutraliser l'autofinancement qui, prévu au budget primitif, ne fait jamais l'objet d'une réalisation au compte administratif.

1-2-1-1 Dotations, fonds divers et réserves

Il s'agit du FCTVA pour 1 058 330 €, de la taxe d'aménagement pour 340 914 € et de l'affectation du résultat de 2020 pour un montant de 133 123 €.

1-2-1-2 Subventions

Les subventions d'investissement prévues pour 2 614 556 € n'ont été encaissées que pour 1 376 043 €. Les écarts proviennent de sites dont les travaux n'ont pu être terminés fin 2021 : l'espace sportif des Jacquins prévu pour 256 000 €, le clos Sainte Eugénie pour 106 720 €, les ponts pour 68 000 € et les remparts du Calvaire pour 1 428 243 € et encaissés partiellement pour 559 164 €.

Parmi les subventions encaissées, il faut noter que l'Etat a contribué pour 241 465 € notamment avec le fonds friche de l'opération Gégé pour 203 400 €.

La Région a versé 938 195 € (façade musée d'Allard, préau de l'école de Moingt, l'éclairage extérieur de la Collégiale Notre Dame, l'îlot central de Moingt, l'extension de l'accueil du camping et un acompte sur l'opération des remparts du Calvaire).

Les amendes de police se sont élevées à 68 052 € pour une prévision de 60 000 €, leur montant étant toujours incertain et variable.

1-2-1-3 Emprunts

L'emprunt, contracté auprès du Crédit Agricole en 2020 pour 5 500 000 €, a fait l'objet de l'encaissement du solde à hauteur de 3 000 000 € et 1 000 000 € ont été souscrits auprès de la Caisse des Dépôts et sur une durée de 20 ans avec un taux du livret A.

1-2-2 Dépenses d'investissement

Libellé	BP 2021	CA 2021
RESULTAT INVEST REPORTE	1 393 185 €	
EMPRUNT REMB DETTE CAPITAL	720 000 €	725 936 €
IMMOBILIS INCORPORELLES	3 443 753 €	1 827 257 €
TRAVAUX ACQUISITIONS	9 285 740 €	5 512 842 €
SOUS TOTAL	14 842 678 €	8 066 035 €
OPERATIONS D'ORDRE	761 000 €	767 385 €
TOTAL	15 603 678 €	8 833 420 €

1-2-2-1 Emprunts et dettes assimilés

Cette section concerne uniquement le remboursement du capital des différents emprunts pour 725 936 €.

1-2-2-2 Immobilisations incorporelles

Cette section se décompose en deux parties :

- Immobilisations incorporelles : 263 916 € de dépenses ont été effectuées dont 90 462 € d'achat de logiciels et 107 731 € d'études relatives à l'opération Cœur de ville.
- Subventions d'équipement versées : 1 563 341 €. Ces dépenses concernent des fonds de concours à divers organismes : à Loire Forez Agglomération avec le remboursement des avances du cercle vertueux d'économie d'énergie pour 6 250 € et le fonds de concours voirie pour 575 000 €, au SIEL pour des travaux de mise en lumière de la Collégiale pour 105 445 €, à Loire Habitat pour les travaux sur le quartier de Beauregard pour 100 000 € ainsi que pour le budget du théâtre des Pénitents pour 250 000 € (travaux de réhabilitation du bâtiment).

1-2-2-3 Travaux et acquisitions

Il s'agit de la partie la plus importante des dépenses d'investissement avec 5 512 842 € ce qui représente un taux de réalisation de plus de 57 %.

Les travaux peuvent être ventilés en :

Aménagements des terrains : reprises de tombes pour 27 961 €. Les remparts du Calvaire font l'objet d'une dépense de 1 239 868 €.

Ecoles : 147 310 € ont été dépensés notamment pour la création de la classe UEMA à l'école maternelle de Beauregard pour 63 266 €. L'école du Chemin rouge a fait l'objet de travaux d'accessibilité et d'aménagement pour 22 726 € ainsi que celle de Moingt pour 30 960 € de travaux informatiques, réfection de façade et toiture.

Bâtiments sportifs : 1 525 615 € ont été dépensés avec la construction de l'espace sportif des Jacquins pour 1 409 272 € et celle du stand de tir à proximité pour 174 626 €. Une pompe à chaleur a été installée dans les locaux du tennis pour 13 403 €. Une acquisition de terrain et des travaux de chauffage sont réalisés sur le site du stade de Montplaisir pour 99 494 €.

Bâtiments à vocation culturelle et religieux : 3 084 € ont été dépensés au musée avec une intervention sur l'ascenseur et sur de l'achat de matériel.

Le parc des Thermes où se situe le site de Sainte Eugénie a fait l'objet d'aménagement pour 234 085 € et la toiture de la chapelle Sainte Anne a été rénovée pour 102 017 €.

Autres sites : les principales dépenses concernent en premier lieu le site Gégé avec l'acquisition d'une maison, des frais d'études, la démolition d'une partie du CTM et le fonds de concours versé à Epora pour un total de 517 664 €. La réhabilitation du FJT pour la partie des travaux incombant à la ville avec 136 043 €, la fin des travaux de l'espace Alexis de Tocqueville (ex TGI) pour 60 797 €, l'agrandissement de l'EJS pour 111 161 € et la construction de l'accueil du camping pour 132 294 € sont les autres principaux travaux réalisés.

Travaux de voiries : 586 496 € ont été dépensés avec 84 447 € de diverses réfections de chaussées, 176 511 € pour la réfection des 4 ponts du centre-ville, la rue Chantelauze pour 65 484 €, 40 614 € d'achat de terrains et 58 337 € d'achats de mobiliers et signalisations urbaines.

Véhicules et matériels : le matériel de transport a été renouvelé à hauteur de 45 199 € avec deux véhicules. Le matériel nécessaire aux divers services a été acquis pour la somme de 44 615 €.

2/ COMPTES ADMINISTRATIFS DES BUDGETS ANNEXES

2-1 Budget du FRPA

2-1-1 Section de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP 2021	CA 2021
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	65 000	50 767
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	641 679	639 054
	EXCEDENT REPORTE	2 321	
TOTAL RECETTES		709 000	689 821
Chapitre	Libellé	BP 2020	CA 2021
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	345 000	342 887
012	CHARGES DE PERSONNEL	318 000	315 197
042	OPERATIONS D'ORDRE	46 000	12 409
TOTAL DEPENSES		709 000	670 493

Le résultat comptable 2021 est excédentaire de 19 328 €.

Ce budget ne s'équilibre pas de lui-même : un recours à un financement par le budget principal de 50 000 € est nécessaire du fait de quelques appartements non loués sur 2021.

Les recettes des loyers s'élèvent à 586 861 €, le taux d'occupation étant de 82,02 %.

Les recettes APL (CAF) versées par les organismes sociaux sont de 31 739 € et dépendent du nombre et de la situation des personnes ayant droit à ces aides.

Une subvention, versée par le Département pour 19 028 € au titre du Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM), concerne le forfait autonomie.

Les charges à caractère général se sont élevées à 342 887 € pour une prévision de 345 000 € et peu de dépassements budgétaires sont constatés, mises à part la consommation d'électricité pour 527 € et des dépenses d'entretien du bâtiment pour 5 758 €. Les dépenses d'eau s'élèvent à 16 177 € pour une prévision de 19 000 €.

Les autres dépenses sont composées essentiellement des locations immobilières pour 208 433 €, de l'entretien du bâtiment pour 15 757 € et des frais de maintenance pour 7 806 €.

Les charges de personnel s'élèvent à 315 197 € pour une prévision de 318 000 €.

Les opérations d'ordre concernent les dotations aux amortissements pour 12 409 €.

2-1-2 Section d'investissement

Les recettes prévues pour 94 585 € ont été réalisées à hauteur de 75 733 € et concernent l'encaissement de cautions lors des arrivées de locataires (5 859 €), et les amortissements (12 409 €). Deux subventions pour 49 881 € de la Carsat et de l'Apicil ont permis de financer les changements de douches et de volets roulants.

Les dépenses prévues pour 94 585 € ont été réalisées à hauteur de 88 266 € avec des travaux pour 74 517 € : réfection d'appartements (peinture, sol, douches, volets roulants) et la porte d'entrée automatique.

Les autres dépenses concernent les cautions remboursées (12 850 €).

2-2 Budget de la Régie des restaurants

2-2-1 Section de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP 2021	CA 2022
70	PRODUITS DE SERVICES	568 171	649 539
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	0	0
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	158 000	65 000
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	30
042	OPERATIONS D'ORDRE	2 000	2 000
	EXCEDENT REPORTE	2 829	
TOTAL RECETTES		731 000	716 569
Chapitre	Libellé	BP 2021	CA 2022
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	286 000	277 977
012	CHARGES DE PERSONNEL	418 000	411 691
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	500	358
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500	1 352
042	OPERATIONS D'ORDRE	25 000	24 076
TOTAL DEPENSES		731 000	715 454

Le résultat comptable 2021 fait apparaître un léger excédent de 1 115 €.

Ce budget ne s'équilibre pas de lui-même : un recours à un financement par le budget du CCAS à hauteur de 65 000 € est nécessaire chaque année pour faire face aux repas déficitaires.

Les ventes totales de repas s'élèvent à 649 539 € et sont supérieures de 81 367 € à la prévision. Ce dépassement est essentiellement dû au maintien de l'ouverture des écoles, du centre de loisirs et des jardins d'enfants. 112 467 repas ont été servis.

Le crédit des frais généraux a été consommé à hauteur de 277 977 € pour une prévision de 286 000 €. Les achats alimentaires s'élèvent à 208 379 € et comprennent des achats locaux, bios et labellisés.

Les dépassements budgétaires par article comptable ne sont pas significatifs mis à part l'entretien du bâtiment pour 2 432 € (prévision de 2 000 €) et les autres services pour 1 275 € (prévision de 10 000 €).

Les autres dépenses sont composées essentiellement des frais d'électricité pour 21 798 €, des fournitures d'entretien pour 8 898 €, des frais d'entretien de matériel et de maintenance pour 11 962 €. Les autres services extérieurs concernent les prestations de la diététicienne.

Les charges de personnel s'élèvent à 411 691 € pour une prévision de 418 000 €.

Les opérations d'ordre concernent les dotations aux amortissements pour 24 076 €.

2-2-2 Section d'investissement

Les recettes prévues pour 43 133 € ont été réalisées à hauteur de 42 208 € dont un montant total de 24 076 € concernent les amortissements.

Les dépenses prévues pour 43 133 € se sont élevées à 3 971 € et concernent essentiellement des acquisitions de petits matériels de cuisine.

2-3 Budget du FJT

2-3-1 Section de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP 2021	CA 2022
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	0	17 831
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	39 000	39 902
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	260 000	179 681
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	669	0
042	OPERATIONS D'ORDRE	1 000	660
	EXCEDENT REPORTE	4 331	
TOTAL RECETTES		305 000	238 075
Chapitre	Libellé	BP 2021	CA 2022
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	83 000	70 493
012	CHARGES DE PERSONNEL	180 000	159 458
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	200	0
66	CHARGES FINANCIERES	6 000	4 978
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	800	559
042	OPERATIONS D'ORDRE ET IMPREVUS	35 000	2 623
TOTAL DEPENSES		305 000	238 111

Le résultat comptable 2021 est à l'équilibre (+ 36 €) avec le nouveau site qui a été investi au mois de mai 2021.

Ce budget ne s'équilibre pas de lui-même : un recours à un financement par le budget principal à hauteur de 103 000 € est nécessaire.

Les recettes d'hébergement s'élèvent à 76 681 € pour une prévision de 140 000 €, la crise sanitaire ayant encore eu un impact direct sur la fréquentation, le taux d'occupation s'établissant à 45 %.

Les encaissements APL provenant de la CAF sont de 39 902 €, au même niveau que la prévision. Une aide financière de la CAF concernant les prestations sociales éducatives a été versée à hauteur de 17 831 €.

Les frais généraux sont de 70 493 € pour une prévision de 83 000 € avec pour principales dépenses les fluides (eau, électricité, chauffage) pour 42 245 €, le loyer de l'immeuble (propriété de Loire Habitat) pour 6 660 € se terminant fin juin, les frais de maintenance pour 6 201 € et les petites fournitures d'entrée dans les lieux pour 5 750 €. Les autres dépenses n'étant pas significatives.

Les charges de personnel s'élèvent à 159 458 € pour une prévision de 180 000 €.

Les charges financières relatives aux intérêts d'emprunts se sont élevées à 4 978 €.

Les opérations d'ordre concernent les dotations aux amortissements pour 2 623 € et 1 622 € de frais financiers.

2-3-2 Section d'investissement

Les recettes prévues pour 2 711 058 € ont été encaissées à hauteur de 1 707 013 € et concernent les soldes des subventions d'investissement pour 854 124 € ainsi que le déblocage final d'un emprunt pour 800 000 € (Caisse des Dépôts).

Les dépenses prévues pour 2 711 058 € ont été réalisées à hauteur de 2 460 853 € avec des études et des travaux du futur FJT payés pour 863 345 €. Les remboursements d'emprunt se sont élevés à 53 576 €.

2-4 Budget du Théâtre des Pénitents

2-4-1 Section de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP 2021	CA 2021
70	PRODUITS DE SERVICES	87 000	74 365
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	113 020	120 000
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	450 000	453 415
042	OPERATIONS D'ORDRE	6 000	5 603
	EXCEDENT REPORTE	72 980	
TOTAL RECETTES		729 000	653 382
Chapitre	Libellé	BP 2021	CA 2021
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	393 000	297 750
012	CHARGES DE PERSONNEL	285 000	270 768
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000	12 713
042	OPERATIONS D'ORDRE	31 000	20 320
TOTAL DEPENSES		729 000	601 551

Le résultat comptable 2021 fait ressortir un excédent de 51 831 €.

Ce budget ne s'équilibre pas de lui-même : un recours permanent à un financement par le budget principal à hauteur de 450 000 € est nécessaire. Par ailleurs, du fait de la crise sanitaire et de la baisse significative de la fréquentation, les recettes de billetterie remontent à 74 179 € pour une prévision de 87 000 €.

La subvention de la Région a été maintenue à 60 000 € et celle du Département de la Loire à 28 000 €. Il a été encaissé pour 17 000 € pour le festival des Poly'sons (Drac 12 000 € et 5 000 € Crédit Agricole) et 15 000 € de LFa pour les spectacles hors les murs et programmes de médiation.

La réalisation du chapitre 011 relatif aux frais généraux est de 297 750 €. Les achats de spectacles s'élèvent à 155 971 €. Les dépenses directement liées aux spectacles (alimentation, locations de matériel, hébergements, gardiennage et droits d'auteurs) augmentent avec la reprise des spectacles.

Les charges de personnel, d'une prévision de 285 000 €, ont été payées à hauteur de 270 768 €. Les dépenses de salaires des intermittents du spectacles (24 003 €) sont principalement concentrées sur le festival des Poly'sons en janvier et février 2021, la balade des Poly'sons en juin.

2-4-2 Section d'investissement

Les recettes prévues pour 384 642 € se sont élevées à 303 962 € : les amortissements pour 20 321 €, une subvention d'équilibre du budget principal pour 250 000 € et l'affectation du résultat 2019 pour 33 642 €.

Les dépenses prévues pour 384 642 € se sont élevées à 115 978,58 € et concernent des travaux sur le bâtiment pour 70 589 €, du matériel informatique et mobilier pour 4 314 € et du matériel de scène pour 1 112 €.